



TRIAL CLUB LOURDAIS



U.F.O.L.E.P. N° 65 286 020

## Invitation Assemblée Générale ordinaire

*L'assemblée générale ordinaire du Trial Club Lourdais se tiendra  
le vendredi 4 novembre 2022 à partir de 18h30 à l'hôtel « Le Padou » à Lourdes.*

### Ordre du jour :

- **Rapport d'activités 2022** : présenté par Pascal et Serge, avec présentation des invités.
- **Rapport financier** présenté par Serge. Proposition du montant des adhésions 2021-2022.
- Vote du rapport moral, du rapport financier et du montant des adhésions 2021-2022
- **Élection du comité directeur**. En 2021, renouvellement tiers sortant. 11 membres.

Rappel statuts : Le CD est renouvelable par tiers tous les deux ans, en 2022 par de renouvellement mais, à chaque AG on peut remplacer ceux qui ne souhaitent plus être membres. Ils doivent informer le bureau de leur intention.

**Suspension de séance de l'AG**, le nouveau CD se réunit pour désigner le président et les autres membres du bureau.

- **Reprise de L'AG** pour un échange sur les objectifs pour l'exercice 2023 avec décisions possibles.  
Montant de la cotisation TCL 2023 – montant de la licence assurance UFOLEP + cotisation TCL  
Vote du rapport d'activités et vote du rapport financier.

- Questions diverses

Clôture de l'assemblée générale.

À l'issue de cette AG et vous remerciant de votre participation, on trinque.

**Pascal SALVANS, président**